



HAL
open science

Licence professionnelle Innovations entrepreneuriales et solidaires

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Innovations entrepreneuriales et solidaires. 2017, Université d'Orléans. hceres-02028104

HAL Id: hceres-02028104

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028104v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Innovations entrepreneuriales et solidaires

Université d'Orléans

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 07/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017
sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sociétés, entreprises et territoires

Établissement déposant : Université d'Orléans

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Management des organisations, spécialité Innovations solidaires et entrepreneuriales (MOISE)* est basée à l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Châteauroux, Université d'Orléans. La formation propose deux parcours *Entrepreneuriat* et *Tiers secteur - économie solidaire*, permettant à chaque étudiant de poursuivre ses propres objectifs professionnels au travers de certains travaux dirigés (TD) spécifiques et des cours magistraux (CM) mutualisés offrant les socles théoriques aux deux parcours. La formation est proposée en alternance offrant aux étudiants plusieurs possibilités d'inscription (formation initiale (FI), formation continue (FC), contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation).

La licence vise à former les futurs entrepreneurs et repreneurs de l'économie sociale et solidaire en proposant aux étudiants une vision transversale en termes d'apprentissage pour développer des compétences multiples (juridiques, relationnelles, linguistiques, managériales, etc.). Les étudiants doivent développer des savoirs théoriques et pratiques innovantes utiles pour la création, reprise ou le développement de leurs futurs projets entrepreneuriaux.

Analyse

Objectifs
<p>Les objectifs professionnels de cette licence sont clairement définis : former les futurs entrepreneurs et repreneurs de l'économie sociale et solidaire. Le dossier présente des indicateurs et facteurs intéressants pour justifier la cohérence de la formation en lien avec les besoins du marché (besoins des repreneurs pour les petites et moyennes entreprises, plus de 33 % des managers de ce secteur prendront leurs retraites à l'horizon 2020, etc.). Le large spectre des unités d'enseignement (UE) permet aux étudiants d'acquérir les compétences nécessaires à la fonction de manager aussi bien dans une pure logique entrepreneuriale (création d'entités nouvelles) que lors de reprise d'organismes existants.</p>
Organisation
<p>La formation propose 400 heures d'enseignements réalisées intégralement au cours du premier semestre. Elle offre quatre UE couvrant les domaines de compétences requis (droit, sociologie des organisations, technologies de l'information et de la communication, méthodologie d'enquêtes, compatibilité, marketing, négociation, etc.). L'UE 5 est dédiée à la réalisation et à la soutenance des projets tuteurés. L'organisation de ces derniers dépend de l'orientation des étudiants. Les étudiants en formation initiale effectuent leurs projets tuteurés pendant le premier semestre tandis que les étudiants en apprentissage/contrat de professionnalisation les effectuent au cours du deuxième semestre.</p> <p>La formation est proposée en rythme d'alternance offrant aux étudiants plusieurs possibilités d'inscription (formation continue, apprentissage, contrat de professionnalisation et initiale).</p>

Positionnement dans l'environnement
<p>L'originalité de la licence lui confère un avantage concurrentiel réel au niveau régional et national. Toutefois, le dossier indique l'existence d'une formation ayant le même positionnement au niveau de la communauté d'universités et établissements (ComUE) Léonard de Vinci (LP <i>Métiers de l'entrepreneuriat</i> à l'IUT de Poitiers). De plus, il semble que l'intensification de l'offre nationale amenuise son attractivité même si la valorisation de la thématique de l'innovation conduit à proposer des éléments de différenciation.</p> <p>La formation s'appuie sur plusieurs partenariats (associations et syndicats, collectivités, chambres consulaires et entreprises privés). Au-delà des enseignements qu'ils dispensent, les partenaires sont fortement impliqués dans le pilotage de la licence et la prise des décisions et le suivi des étudiants.</p>
Equipe pédagogique
<p>Il existe une très grande diversité d'intervenants professionnels, en parfait écho avec les deux axes de la licence. Cependant le volume global de leurs prestations représente 112 heures soit 28 % sur les quatre UE. Les enseignants universitaires assurant 288 heures soit 72 %.</p> <p>Les enseignants-chercheurs impliqués appartiennent à différentes sections du Conseil national des universités - CNU (gestionnaires, économistes, etc.).</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Le tableau des effectifs affiche une moyenne de 35 inscrits durant les trois premières années. Il apparaît toutefois une baisse d'effectif très significative de 45 % en 2015-2016. Cette baisse a été rattrapée à la suite d'une campagne de communication auprès des DUT (Diplôme universitaire de technologie) et BTS (Brevet de technicien supérieur) régionaux, qui a permis d'augmenter l'effectif à la rentrée 2016 (45 étudiants). La probabilité de recrutement des candidats est ainsi passée à 44 % contre 35 % en moyenne les années précédentes.</p>
Place de la recherche
<p>Bien que le diplôme soit une licence professionnelle, l'aspect recherche n'est pas assez valorisé malgré la présence de quatre maîtres de conférences dans l'équipe pédagogique.</p>
Place de la professionnalisation
<p>La formation bénéficie de différents partenariats avec le monde professionnel ainsi qu'un nombre satisfaisant de professionnels assurant des interventions dans la formation. L'alternance aide les étudiants à mieux s'intégrer dans les entreprises en confrontant leurs acquis théoriques avec le monde réel et à développer une approche plus professionnalisante. Cela constitue un des points forts du cursus.</p>
Place des projets et des stages
<p>Les projets tuteurés et les stages occupent 40 % du volume total. Ce simple indicateur traduit l'importance de ces deux éléments (UE5 + UE6). De plus, la réussite du diplôme est conditionnée par la moyenne au niveau de ces deux UE.</p> <p>L'organisation du dispositif est en adéquation avec cette volonté de privilégier ces deux activités. Ainsi, le responsable de stage accompagne les étudiants lors de la phase de recherche. La pertinence du lien mission/compétence est également vérifiée. Une parfaite circulation de l'information est instituée entre tous les protagonistes.</p>
Place de l'international
<p>A l'exception de quelques stages à l'étranger (un stage en moyenne par an, par exemple: Maroc et Chine), on note une valorisation très modeste à l'international qui s'explique par quatre éléments : l'anglais est l'unique langue enseignée, aucune matière n'est dispensée en anglais, l'absence d'accords avec les universités étrangères, aucune politique d'accueil des étudiants étrangers.</p>

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>La licence accueille des étudiants issus majoritairement des formations DUT et BTS régionaux (environ 85 % des inscrits). Les critères évoqués sont focalisés sur la motivation à suivre un cursus impliquant un travail soutenu. La sélection s'appuie sur un dossier de candidature suivi d'un entretien. Il n'y a pas de précision sur les modes d'évaluations des critères quantitatifs. Aucun élément relatif aux passerelles ni d'aide à la réussite n'est évoqué.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Les modalités d'enseignement apparaissent bien adaptées aux deux groupes (FI/FC et étudiants apprentis) : Tronc commun pour les cours et spécificité pour les projets tuteurés. La politique de recrutement en validation des acquis de l'expérience (VAE) est peu valorisée.</p> <p>Le numérique est bien présent dans le déroulement de la formation à travers des outils à différents usages (préparation à la certification, amélioration des compétences linguistiques, gestion des projets collaboratifs, etc.). Par ailleurs, la formation met à disposition une plateforme d'échange et de partage des documents en ligne entre les enseignants et les étudiants.</p>
Evaluation des étudiants
<p>S'agissant de l'évaluation des stages, de l'alternance et des soutenances, l'équipe pédagogique a élaboré une grille de notation intégrant les dimensions relatives au savoir, savoir-être et savoir-faire. Il convient de souligner que ces grilles sont communiquées aux étudiants <i>ex ante</i>. Un autre point intéressant est la mise en place d'une évaluation formatrice (évaluation intermédiaire non notée) permettant à l'apprenant d'identifier ses marges de progrès et de les valoriser lors de l'évaluation finale.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Le dossier ne mentionne pas l'utilisation du portefeuille de compétences ou du livret de l'étudiant. Cependant, les cours de mise à niveau en comptabilité et l'évaluation formatrice aux dossiers complexes sont une initiative appréciable qui contribue certainement à l'amélioration du savoir et des compétences des étudiants.</p>
Suivi des diplômés
<p>Sur la base de l'enquête interne de la formation, il ressort que, sur les trois dernières années, 37 %, 38 % et 44 % des répondants ont trouvé un emploi à l'issue de leur formation. Avec toutes les nuances méthodologiques qui s'imposent, ces chiffres traduisent une performance acceptable mais qui reste toutefois perfectible dans le cadre d'une licence professionnelle. L'enquête interne affiche un nombre de diplômés en poursuite d'études en nette progression passant de 14 % en 2013 à 35 % en 2015.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Un conseil de perfectionnement se tient deux fois par an. Il est composé par l'équipe pédagogique tout en impliquant des professionnels extérieurs dans les prises de décision relatives à des projets et actions futures. Par exemple, l'ouverture du parcours en apprentissage a été initiée en parfaite collaboration avec les partenaires professionnels. L'équipe pédagogique se réunit également trois fois par an sans en préciser clairement le déroulement ni les objectifs. Le dossier précise une démarche mieux formalisée concernant l'évaluation des enseignants qui se déroulait jusqu'à l'année 2015 de façon désordonnée. Un questionnaire est adressé aux étudiants pendant leur période de stage et est récupéré lors des soutenances.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Forte implication des professionnels dans l'enseignement et dans le pilotage de la licence.
- Volonté d'améliorer les connaissances et compétences à travers des séances de mise à niveau ou des évaluations formatrices.
- Organisation du suivi des stages et projets tuteurés.
- Mise en place d'une communication efficace (forte progression des inscrits).
- Transparence, vis-à-vis des étudiants, sur les procédures d'évaluation.

Points faibles :

- Taux de poursuite d'études élevé et encore en croissance.
- Politique à l'international peu valorisée.
- Élément de différenciation à affiner face à l'intensification de la concurrence nationale.

Avis global et recommandations :

La formation propose un contenu pédagogique qui semble cohérent avec le marché réel. L'équipe pédagogique mène un pilotage efficace et structuré en collaboration avec les partenaires professionnels. Cependant, l'indicateur relatif au taux de poursuite d'études ne cesse d'augmenter et devrait être pris en considération notamment avec 45 inscrits pour l'année 2016.

Observations de l'établissement



Pas d'observation pour la mention

Fait à Orléans, le 1^{er} juin 2017

Le Président

Ary Bruand